

ANNEXE 1 - Conditions et modalités d'inscription dans une UE « S'initier à et se former par la Recherche (IFR) » Base dédiée : M1 M1 AED - Master MEEF 1

Base dédiée : <http://master1d.creteil.iufm.fr/>

Conditions de réinscription dans une IFR

REDOUBLANTS : M1 2022 – 23, ajournés aux UE de recherche :

- ⇒ Pas de réinscription à réaliser par l'étudiant.
- ⇒ Le service Master MEEF 1 réinscrit l'étudiant dans la même IFR que l'année précédente (Si inscription administrative de l'étudiant validée par le service de la Scolarité pour l'année en cours).
- ⇒ Les étudiants qui ont eu l'autorisation exceptionnelle de changer d'IFR doivent se réinscrire sur la base dédiée.

Conditions d'inscription dans une IFR

Les étudiants M1 doivent **OBLIGATOIREMENT** s'inscrire en ligne dans une IFR, via la base dédiée (Si inscription administrative de l'étudiant validée par le service de la Scolarité pour l'année en cours).

Ne sont pas concernés : M1 FAD (distance)

Nous invitons les étudiants :

- **À venir au forum le mercredi 20 septembre 2023 à partir de 13h sur le site de Bonneuil**
- À télécharger et à consulter les brochures M1 M1 AED ([BROCHURE M1 M1 AED](#)) ainsi que les présentations vidéos mises en ligne sur le site internet de l'Inspé de l'académie de Créteil.

Modalités d'inscription dans une IFR

Période de campagne d'inscription en IFR dans la base dédiée pour les nouveaux étudiants M1 :

Du 21 septembre à 18h30 au 28 septembre 13h00 (fermeture de la base dédiée)

Les **cours** débiteront le **mercredi 4 octobre 2023 matin**

Procédure à suivre pour s'inscrire dans une IFR Sur un ordinateur

1. Cliquer sur le lien : <http://master1d.creteil.iufm.fr/>
2. Sélectionner son nom dans le menu déroulant
*Si votre nom n'apparaît pas = vous n'êtes pas inscrit administrativement dans la base Apogée (base scolarité)
 => Vérifier et/ou finaliser celle-ci auprès du service de la scolarité.
 => retourner régulièrement sur la base dédiée. Si votre nom apparaît et sélectionner votre choix d'IFR.*
3. Saisir votre mot de passe : numéro d'étudiant (uniquement les chiffres) – Modifier votre mot de passe pour la prochaine connexion si vous le souhaitez.
4. Choisir l'IFR dans le menu déroulant **ET VALIDER**. (Un seul choix d'IFR possible dans la base dédiée).
 Si l'inscription est retenue, un bandeau apparaît après la validation et confirme l'inscription validée.
5. Se déconnecter et se connecter une nouvelle fois à la base dédiée afin de vérifier que vous êtes bien inscrit dans l'IFR choisie. Aucun courriel de confirmation ne vous sera adressé.

→ Si la validation est rejetée, c'est que l'effectif maximum du groupe est atteint. Vous devez donc sélectionner une autre IFR.

Procédure à suivre pour les étudiants non-inscrits dans une IFR à l'issue de la campagne d'inscription en IFR

À la fermeture de la base, soit dès le **28 septembre 2023 (13h00)**, les étudiants concernés devront prendre contact avec le service master MEEF1 par mail, masterpremierdegre@u-pec.fr, en indiquant les raisons pour lesquelles ils n'ont pu s'inscrire et en donnant les informations suivantes dans le corps du mail :

- Titre du mail : inscription en IFR – M1 MEEF 1
- Raisons évoquées :
- Numéro étudiant si disponible :
- Modalité de formation diplômante :
- Nom d'usage de l'étudiant :
- Nom de famille :
- Prénom :
- N° de téléphone :
- Site de formation :
- **Vœux (3 à 4 IFR différentes), par ordre de préférence (insérer le tableau dans le mail) :**

Toute demande incomplète ne sera pas traitée.

Vœu 1	Vœu 2	Vœu 3	Vœu 4
N° IFR (en entier - ex : 10)	N° IFR (en entier - ex : 12)	N° IFR (en entier - ex : 11)	N° IFR (en entier - ex : 32)
Intitulé	Intitulé	Intitulé	Intitulé